

Réunion du Comité Directeur Régional Grand Est Samedi 16 mars 2024 à Verny (57)

Participants membres du comité directeur :

Bernard Schittly, Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Pascale Cêtre, Pascal Chauvière, Anne-Yvonne Flores, Valérie Georgeon, Véronique Goehner, Michel Lambinet, Dominique Leleu, Marielle Massel, Pascale Mignon, Nicolas Morel, Kathy Schmitt

Chargés de mission : Christelle Guy (plongée handi), Valérie Heidt

Excusés : Vana Assis Santos, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, Laurent Condenseau, David Debources, Pascal Hector, Muriel Lavé, Agnès Veron.

Séance ouverte à 9H00

Ordre du jour

Approbation PV du 18/11/2023

Dernier PV adopté à l'unanimité des présents

Information locations salles Tomblaine et Verny

A Tomblaine : gratuité de certaines salles pour les formations dans la mesure où Dominique Leleu est au comité régional mais attention c'est lui le coordinateur. Merci de le contacter si vous avez besoin d'une salle à la maison régionale des sports : dom.leleu@hotmail.fr

Il a été mis en place un casier avec un code pour l'ouverture et accès aux clés, ce code est adressé la veille à Dominique.

A Verny : adresse de réservation mise en place par Academos (réfèrent Codep 57)

Salles gratuites, location bureau et des repas éventuels facturés au codep.

Réfèrent Comité EST Jean-Luc ADE, merci de le contacter avant toute réservation de salle concernant des actions régionales Jean.luc.ade57@gmail.com

Diffusion des modalités aux présidents de commission par Marielle.

Etat des licences : Jean-Luc

Licences

Par rapport au prévisionnel 2024 nous sommes à - 400 licences au 29/02/2024

On attendra les 9000 comme prévu, prise de licence en positif depuis janvier.

Un effort sur le recrutement reste à faire : -118 dans le Haut Rhin -233 dans le Bas Rhin...

Brevets :

-70 l'année dernière contre -200 l'année avant. Les certifications sont toujours très tard dans l'année et c'est dommage et peut entraîner un manque de motivation. Il est important de valider les niveaux, cela fait partie des récompenses notamment pour les jeunes.

Etat des finances et finances des commissions : Véronique

Au 1^{er} mars les chiffres sont conformes aux attendus, excédent 70 000 euros.

Mais les commissions ont encore peu dépensé, en attente 70 000 € ce qui couvrira les dépenses des commissions.

Subvention de 20 000 € reçue pour le projet NAAGE qui est en cours de réalisation (allouée pour 2 ans)

Pour les actions du comité : les grandes dépenses sont passées (salon de Paris, AG...).

En attente des subventions ANS et Grand Est.

Priorité paiement par HelloAsso pour les formations, meilleure visibilité et traçabilité (mauvais intitulé sur les chèques, date ou signature manquante...)

Proposition pour 2024/2025 : tous les stages TIV seront réglés sur le site HelloAsso.

Le compte de résultat devait monter un budget équilibré, peut-être même positif.

Hello Asso information

Pour les inscriptions futures, il faut privilégier l'utilisation de HelloAsso pour les paiements.

- TIV, stages, formations, ...

A savoir : l'option de paiement en plusieurs fois serait possible, à vérifier.

Attention : si inscription sur VPDive avec tarification, n'utiliser HelloAsso que pour le paiement. Le CR aura le nom de l'événement et la somme totale.

Outil de comptabilité : VP Dive proposera toujours Dolibar qui est déjà dispo auquel sera ajouté Basicompta.

Dominique demande comment HelloAsso cela se met en œuvre ? plusieurs administrateurs sont possibles pour différentes actions.

Demande accord du CDR ?

Adopté à l'unanimité des présents.

Réflexions sur quelques cas de renonciation des frais

Comme il n'y a plus de tarif particulier pour la défiscalisation, il existe des cas ambigus pour lesquels une validation du CDR est demandé.

1) Cas d'un membre de commission qui déclare des km pour aller se former.

Dans le cadre d'une formation à titre personnel = **non**

2) Cas d'un formateur d'une autre région qui vient former en région Est.

Si c'est par carence de formateur dans la région Est = **oui**

Mais à étudier au cas par cas.

3) Un formateur d'une commission Grand Est peut-il bénéficier de la renonciation pour une formation organisée à l'étranger si elle n'a pas été déclarée/budgétée ?

A qui profite l'action ? le codep ou la région ? Attention au plafonnement imposé par la loi.

A étudier au cas par cas

4) Cas d'un formateur de la région Est qui va assurer une formation dans une autre région ?
Remboursement ou défiscalisation auprès de la région qui a organisé la formation.

5) Un formateur d'une commission Grand Est peut-il bénéficier de la renonciation dans le cadre du salon de la plongée ?

Question : quelle est la justification du déplacement ?

A étudier au cas par cas.

⇒ Michel, indique qu'il convient de s'interroger sur plusieurs points :

- Est-ce que l'on rembourserait en lieu et place de la renonciation ?
- Est-on en capacité de le rembourser ?
- Est-ce que cette action est déclarée et budgétée ?

Campagne ANS

Somme attribuée de 49 887 € à la région grand Est.

Répartition proposée :

- 25 000 € pour les clubs dont 6 408 € pour le Haut Niveau (Uckange, Mulhouse et Sélestat)
- 24 887 € pour les OD
 - 10 000 € pour les Codep
 - 14 887 € pour la région, dont 6408 € pour le Haut Niveau.

Répartition proposée des 6 804 € du haut niveau ;

- Participation aux championnats du monde 4000 €
 - 3 athlètes de Mulhouse vont en Malaisie pour le Hockey sub
 - 1 athlète au moins ira en championnats du monde d'Apnée à Athènes
 - NAP à Belgrade, 1 athlète peut-être 2.
- et 2 000 € pour le reste de l'apnée

un abondement est toujours possible sur le fond de réserve

Demande accord du CDR ?

Adopté à l'unanimité.

Pascal Chauvière demande si une enveloppe sera prévue pour les athlètes Handi car il n'existe pas d'équipe de France, mais il existe un championnat du monde des activités handi et il y a une absence de réponse de la part de la fédération : c'est un cas à réfléchir.

Une enveloppe supplémentaire devrait être attribuée dont le montant n'est pas connu pour le moment, réflexion en cours à l'ANS pour des Vacances olympiques et paralympique. Cela concernerait 20/25 jeunes des quartiers politiques de la ville (QPV).

Bilan provisoire des demandes ANS part territoriale déjà reçues :

- 3 demandes transmises vers Osiris
- Moins d'une dizaine dans le compte Asso

Assemblée générale 17/11/2024 : organisation, compte à rebours

Organisation du vote : électronique 100% ?

Adopté à l'unanimité

Ouverture du vote le 7/11 à 0h01 novembre jusqu'au 17/11 à 12h00 via VPDive.

Quorum nécessaire pour déroulement de l'AG électorale : 25%.

Compte à rebours :

- Appel à candidature fin mai : envoi aux licenciés, codep, commissions
Bandeau spécial sur le site / newsletter aux licenciés (avec lien)
Relancer les commissions
- Convocation présidents de club, en info codep et conseil des sages :
AG électorale = 75 jours avant, donc avant le 1^{er} septembre 2024
Invitation des officiels fin mai : député, sénateur, conseil départemental, régional, Cros, Cdos, maire, préfet, jeunesse et sport, président fédé.
- Retour des candidatures commissions, SCA et des listes 60 jours avant : le 17 septembre dernier délai
- Etude des candidatures pour recevabilité 49 jours avant : avant le 29 septembre
- Diffusion aux électeurs 40 jours avant : avant le 7 octobre par consultation sur le site, mais envoi actif du lien aux présidents de club et SCA
- Organisation bureau de surveillance électoral : 3 personnes dont président commission juridique

Organisation logistique :

- Salles réservées
- Kit fléchage et chasubles à récupérer à la gravière

Communication interne

Axes d'amélioration :

- au sein du comité
- au sein des commissions

Proposition de VP Dive pour passer en mode premium

- Offre de nouvelles possibilités pour la création d'événement, la facturation, le suivi, le calendrier, de façon plus approfondie qu'actuellement et la création de newsletter...
- Devis de 2 500 € annuel
VP Dive propose de réduire à 1 250 € en réalisant un don de 1 250 € (sponsoring)

Vote pour validation du mode premium : 4 abstentions

Paiement via une facture annuelle globale hors don : pour à l'unanimité

Point Handisub

- Au niveau national, nouveau référent Yann Strebler successeur de Pascal Chauvière. La passation s'est déroulée lors du salon de la plongée et Bernard souhaite remercier Pascal pour le travail réalisé.
- Nombre de EH souhaitent que les formations soient publiées au niveau national pour une diffusion plus large.
Formation EH1 = désormais EH1 + MPC
- De nombreuses formations ont été réalisées dont une dans le 54 avec un EH1 + MPC (MPC à venir).
Projet de EH1 également dans le 68, beaucoup d'actions dans le 67
- Nombre de réunions entre les fédérations, de moins en moins de restrictions au niveau prise en charge médicale (MPC).
Point à faire auprès des médecins fédéraux sur leur activité pour faciliter la réalisation des CACI.
Etude de la faisabilité d'un baptême Handi sans CACI (en cours) FFSA et la FFH.

Activités jeunes

- RRJ à la GdF : réunion en février, toutes les commissions ont répondu présentes.
Date : 29 juin 2024 à partir de 9h00 à la Gravière du Fort.
L'organisation matérielle reste à approfondir en fonction du nombre d'inscrits
Organisation des activités :
 - mise en place de challenges par les commissions
 - Trophée pour le club
 - Valorisation du participant le plus jeune et du plus âgé.
- Prochaine réunion du groupe activité jeunes le 25 mars avec les commissions
Idée Anne-Yvonne : kit communication (flamme, t-shirt, goodies) à proposer.
- Participation au Challenge Oxyjeune à Caen en Normandie : la question se pose encore.
L'organisateur a demandé à Valérie Heidt de superviser la compétition : Valérie fera équipe avec Michel.
Date : le 20 octobre 2024 à Elbeuf.
Aurions-nous des PESH qui participeraient ? pour l'heure personne.
Communication à adresser aux clubs et Codep, en leur demandant leur souhait de participation et le nombre de compétiteurs.
Bernard mentionne quelques points qui restent à revoir au niveau national :
 - modalité de réalisation de l'épreuve de la marche hawaïenne, gonflage du parachute
 - les exigences en matière de CACI...
- Communication : création d'une page activité jeunes sur notre site régional

Professionnalisation de la plongée dans le Grand Est

- Brevet professionnel par équivalence, une solution a vu le jour.
Formule proposée par le creps de Reims : UC1 et UC2 via structure Challenges Academia, organisme de formation à distance pour les cadres d'état (cours et certification en distanciel)
Temps moyen de formation : 90 heures
Prérequis : PSE1 valide à la date d'entrée en formation, MF1 ou MF2, un tuteur BEES1 ou DEJEPS
Budget : 1200 euros
Début de la formation : 18 mars 2024, il y a une dizaine d'inscrits.
- Le BP sans scaphandre est non concerné car l'UC3 n'est pas reconnue en équivalence.

Retour sur la formation de dirigeants

3 soirées en visio réalisées avec la participation d'au moins 100 personnes par soirée, de tous les horizons.

Points abordés :

- Généralités, gestion des clubs
- Subventions
- Comptabilité + réponses aux questions

Suite à publication Facebook, des participants extra-région se sont également connectés.

Les réponses à questions ont certainement permis d'éviter à minima 2 problèmes disciplinaires.

Formation nationale sport santé

Formation à la Gravière du Fort proposée les 25-26 & 27 octobre 2024.

Début du stage le 25 à 14h00.

Avancement sur le projet NAAGE (Nouvelle Aisance Aquatique du Grand Est)

- réalisation d'un support de formation « simple » sous forme de fiches guides à disposition des clubs.
- budget de l'ANS de 20.000 €
- pour offrir un outil aux clubs qui prendront en charge ce type de public
- puis communication vers l'ensemble des clubs du Grand Est pour les inciter à réaliser ces apprentissages

Demande de Morgan MASRI :

- Réalisation d'un Kit pédagogique sur les métiers et formations du secteur aquatique
Réalisation d'une vidéo métier avec une monitrice de plongée, filmé à la GdF entre mi-avril et mi-mai, film de 90 à 120 secondes
Projet financé par la Conférence Nationale du Sport

Base fédérale de la Gravière du Fort

Des nouvelles de la gravière :

- Marc Friedrich est salarié depuis le 2 novembre et soulage grandement le travail de Michel Lambinet.
- Tournage sur site d'une série policière (César Wagner sur France 2)
- Microstation d'épuration base GdF
Mise en place de la station, ouvrage sur une dizaine de mètres, démarré début février, ce sera opérationnel le 5 avril.
Travaux additionnels demandés par l'Eurométropole (mise en conformité de l'ancienne installation)
Avec un surcoût :

Pompe de relevage posée	4000 HT
Tranchée de raccordement	4000 HT
Regard	800 HT
Total : 10 560 TTC	

Demande de subvention en cours à Eurométropole (mise en conformité subventionnable à hauteur de 60%)

Le comité est-il d'accord pour la prise en charge de l'avance de fond ?

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Qui est administrateur du Facebook du Grand Est ?

A ce jour : Kathy, Thomas et Michel

Rappel des prochaines dates :

Les réunions de comité :

- **8 juin 2024**, Verny, CDR + Codep (conseil des codep)
- **7 septembre 2024**, GDF, CDR + commissions (présentation des budgets)

Assemblées générales électorales :

- **AG régionale 2024** : Tomblaine 16 & 17 novembre 2024
- **AG nationale 2024** : 7 & 8 décembre à Antibes

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 16H00.

Bernard Schittly
Président

Marielle Massel & Kathy Schmitt
Secrétaires de séance

